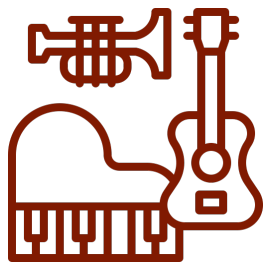


M U S I Q U E



Spécialité

MUSIQUE

La spécialité musique apporte aux élèves une formation équilibrant le développement des compétences, qui permet l'expression artistique individuelle et collective, une culture musicale et artistique ouverte sur d'autres domaines de connaissance et une réflexion approfondie sur les pratiques et rôles de la musique dans le monde contemporain.

L'ORGANISATION:

- ◆ 4 h/sem. en Première
- ◆ 6 h/sem. en Terminale

IL FAUT AIMER...

la **musique**, les **arts**, la **culture**, le **travail en équipe** et l'**analyse**.

LE LYCÉE DISPOSE:

- d'une **salle de musique bien équipée**, avec piano, guitares, synthétiseur, batterie... dans des locaux récents.
- d'un **studio d'enregistrement**.
- d'une **salle de répétition** avec piano, batterie et amplificateurs mis à disposition des élèves, pour répéter dans la journée (ou le soir pour les internes).

POUR S'ORIENTER VERS...

la Médiation

La Musique

L'Enseignement La Culture



LA SPÉCIALITÉ MUSIQUE PROPOSE:

- des **projets musicaux** pour maîtriser les techniques nécessaires à la conduite des projets et développer son **autonomie** musicale
- de développer une **écoute comparée**, **analytique** et **critique** des œuvres écoutées et jouées
- d'identifier **les relations** qu'entretient la musique **avec les autres domaines de la création** et du savoir

AU PROGRAMME

3 thématiques

Le son, la musique, l'espace et le temps

La musique, l'homme et la société

Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie



ÉPREUVES:

- ◆ Epreuve écrite coef.8 : trois exercices: deux exercices sur l'écoute répétée d'extraits musicaux et un commentaire rédigé.
- ◆ Epreuve orale coef.8 : deux parties : une interprétation avec un exposé de 15 minutes et un entretien le temps restant.

CONTACTS

ce.0030025l@ac-clermont.fr

Lycée Madame de Staël
03100 Montluçon

marine.perrin@ac-clermont.fr